Deux jardins remarquables

Le label "Jardin remarquable", attribué aux jardins de l'Hôtel de Ville et de l'Horticulture en 2011, a été renouvelé en avril 2026 par la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Grand Est (DRAC), pour une durée de 7 ans.



Ce label valorise les sites de qualité, particulièrement bien entretenus et ouverts au public.
La mise en valeur d'arbres remarquables, dont certains centenaires, l'intérêt historique des lieux, le soin apporté à l'entretien ou encore leur valorisation auprès du public ont conduit à l'obtention, et au renouvellement, du label.

Le jardin de l'Horticulture

Devenu public en 1937, le jardin de l'Horticulture doit son nom à la Société d'Horticulture et de Viticulture qui l'a créé en 1910. Selon la DRAC, *"il s'agit d'un jardin historique bien conservé, représentatif de l'identité d'une époque marquée par le développement des sociétés horticoles."*

La particularité de ce jardin est d'être conçu comme un jardin paysager à l'anglaise : cheminements tortueux, ifs, charmille, buis caractéristiques de l'époque, imitation de la nature avec des rocailles, détournement du Cubry pour en faire un ruisseau pittoresque, ponts béton imitation bois...

Ce parc de plus d'un hectare possède de nombreux arbres remarquables (Fau de Verzy, cyprès chauve, hêtres, séquoia, noisetier de Byzance, pins…) et une roseraie, recréée selon son tracé original en 2002.

"La création d'une coulée verte en 2017, reliant le centre historique de la commune, constitue également une évolution remarquable", souligne la DRAC.

Lieu de promenade, de repos, mais aussi de loisirs, le jardin *"fait l'objet d'une appropriation forte par les Sparnaciens."* Il accueille également de nombreuses manifestations publiques, culturelles et sportives.

Le jardin de Hôtel de Ville

Imaginé au milieu du XIXe siècle pour agrémenter l'hôtel particulier de la famille Auban-Moët, le jardin de Hôtel de Ville a été rendu public en 1923. *"Il est symbolique d'une pratique horticole et paysagère, et témoin par son ensemble bâti – ancien hôtel particulier, communs et murs – et horticole d'une époque"* explique la DRAC.

Le parc allie en effet deux grands styles d'ordonnancement paysager, avec un style ordonné (symétrie dans l'axe du perron, de la fontaine, ou encore des différentes statues) et des zones plus bucoliques (allées sinueuses, pièces d'eau, bosquets, temple d'Amour, grotte artificielle, ponton…). Les arbres centenaires (marronniers, sapin d'Espagne, hêtre pleureur, ginkgo…) ont été conservés lorsque leur état le permettait.

Préservé presque à l'identique à la suite d'interventions et restaurations de la Ville, il représente environ 1,6 hectare de végétation sur l'avenue de Champagne. *"Ce jardin est parfaitement intégré dans un ensemble de maisons de champagne".*

Le parc est par ailleurs très apprécié pour sa fraîcheur et sa situation au cœur de ville. Il est très fréquenté par de nombreux publics comme les Sparnaciens et touristes et accueille de nombreuses manifestations. *"Il est un exemple réussi de conciliation des usages"* souligne la DRAC.

Un soin apporté à l'entretien des jardins

Les deux jardins bénéficient d'un entretien particulièrement soigné et personnalisé (tontes régulières, taille adaptée en fonction des besoins, massifs fleuris aux diverses saisons et en harmonie, déchets de taille réutilisés en paillage, restauration de certains éléments ces dernières années, diagnostics des arbres effectués régulièrement...). Les arbres remarquables font l'objet de toute l'attention des équipes de jardiniers.

Plusieurs campagnes de plantations ont par ailleurs permis de renouveler et diversifier le patrimoine végétal. Les essences moins gourmandes en entretien et en eau sont systématiquement favorisées.

Malgré l'absence de label "Jardin remarquable", le Parc Nelson-Mandela a été salué par la DRAC pour sa composition et son intégration de l'environnement, entre le quartier de Bernon et le paysage viticole environnant.
Le parc bénéficie toutefois d'une reconnaissance puisqu'il a été élu Lauréat or dans la catégorie "jardin ou parc urbain" aux Victoires du Paysage 2014.






































Infos pratiques

Jardin de l'Hôtel de Ville

7 bis, avenue de Champagne 51200 Epernay

Horaires d'ouverture :

De octobre à avril :

- du lundi au samedi de 7h à 20h
- le dimanche de 8h à 20h

De mai à septembre :

- du lundi au samedi de 7h à 21h
- le dimanche de 8h à 21h

Jardin de l'Horticulture

Parc des Loisirs Roger-Menu
51200 Epernay

Horaires d'ouverture :

De octobre à avril :

- du lundi au samedi de 7h à 20h
- le dimanche de 8h à 20h

De mai à septembre :

- du lundi au samedi de 7h à 21h
- le dimanche de 8h à 21h

Liens utiles
Jardins, espaces verts d'Epernay
Label "Jardin remarquable" - Site du ministère de la Culture